



ATTESTATION DE RÉUSSITE

FORMATION PRATIQUE — CATÉGORIE SPÉCIFIQUE SCÉNARIOS STS_01 & STS_02

Je soussigné, **Alexis NGUYEN**, représentant de l'organisme de formation professionnelle **ISODRONE**, atteste par la présente que :

Mr FRANCK COLOMBIER

Né(e) le : 4 janvier 1968 à Saint-Omer 62500

a réussi les évaluations de la formation pratique aux scénarios STS-01 et STS-02, conformément au règlement d'exécution 2020/639 du 12 mai 2020 de la commission modifiant le règlement d'exécution 2019/947 en ce qui concerne les scénarios standards pour les exploitations effectuées en vue directe ou hors vue.

Organisme formateur : ISODRONE

N° d'exploitant : FRArj6iq7xre653q

N° Déclaration d'Activité Organisme de Formation Professionnelle : 32620307362

Bénéficiaire : Franck COLOMBIER

Scénarios: STS-01 et STS-02

Fait à Marck 62730, le 11 août 2026

IsoDrone
8 rue Jules Ferry _ 62231 Sangatte
contact@isodrone.com
850950510 RCS Boulogne/mer



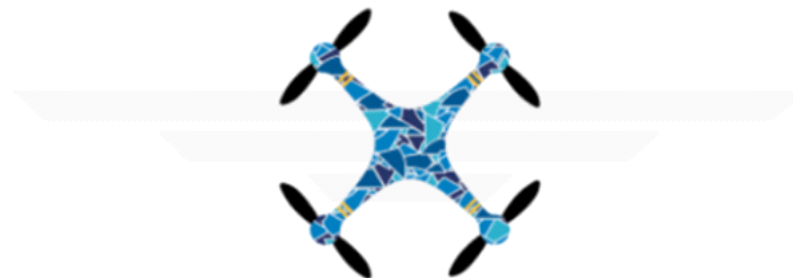
**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction générale de l'Aviation civile
Direction de la sécurité de l'aviation civile*



A1/A3
SOUS-
CATÉGORIE
OUVERTE



A1/A3
OPEN SUB
CATEGORY

Attestation de réussite à l'examen en ligne pour exercer les fonctions de télépilote dans les sous-catégories A1 et A3
Proof of completion of the online exam for UAS operations in the sub-categories A1 and A3

Nom / Last name

COLOMBIER

Prénom / First name

Franck

Numéro de télépilote / Remote pilot identifier

FRA-RP-000000137535

Date de fin de validité / Expiration date

23/02/2031

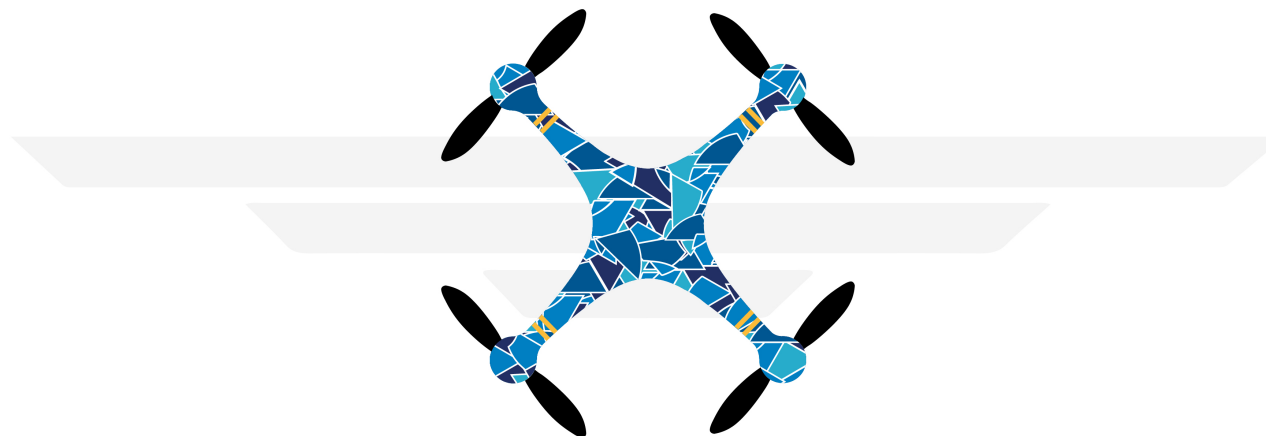


Attestation générée le / Printed on

28/02/2026 à 17:32

50 rue Henry Farman 75720 Paris CEDEX 15





A1/A3
OPEN SUB
CATEGORY

A2
OPEN SUB
CATEGORY

Vaardigheidsbewijs

REMOTE PILOT CERTIFICATE OF COMPETENCY

Voornaam (First name)

Franck

Achternaam (Last name)

COLOMBIER

Registratienummer (Identification number)

NLD-RP-2mfptjspaq52

Datum geldig tot (Expiration date)

13.06.2031



ATTESTATION DE RÉALISATION**Formation pratique préparatoire à la sous-catégorie OPEN A2**

Références : règlement d'exécution (UE) 2019/947 — UAS.OPEN.030(2)(b) et (c) — AMC1 UAS.OPEN.030(2)(c).

ORGANISME DE FORMATION

Organisme : ISODRONE

Responsable : Alexis NGUYEN

SIRET : 85095051000014

N° exploitant UAS : FRArj6iq7xre653q

BÉNÉFICIAIRENom et prénom : COLOMBIER FRANCKDate de naissance : 04/01/1968Adresse : 5 Rue du Gohem 62570 PIHEMIdentifiant AlphaTango :
FRA46hxlwvs 14 mdl**FORMATION PRATIQUE RÉALISÉE**

Date(s) : 27 au 31 juillet 2026

Durée totale : 35 heures

Lieu(x) : Aéroport Grand Calais 62730 Marck

Formateur : Alexis NGUYEN

L'organisme atteste que la personne désignée ci-dessus a suivi une formation pratique encadrée, réalisée dans les conditions opérationnelles de la sous-catégorie OPEN A3, et a participé aux exercices de préparation, de pilotage et de gestion des situations anormales détaillés en annexe.

Conditions déclarées de réalisation :

- ☒ absence de survol de personnes non impliquées et maintien d'une distance de sécurité appropriée ;
- ☒ évolution en vue directe (VLOS), à une hauteur inférieure à 120 m du point le plus proche de la surface ;
- ☒ zone d'entraînement compatible avec OPEN A3, notamment à au moins 150 m des zones résidentielles, commerciales, industrielles ou récréatives ;
- ☒ respect des zones géographiques UAS, des limitations du constructeur et des règles locales applicables.

DÉCLARATION PERSONNELLE DU TÉLÉPILOTE

Je soussigné(e), COLOMBIER FRANCK, déclare avoir achevé la formation pratique prévue au point UAS.OPEN.030(2)(b), dans les conditions de la sous-catégorie OPEN A3.

Je reconnais que cette déclaration personnelle, associée à la réussite de l'examen complémentaire OPEN A2 et à une attestation OPEN A1/A3 valide, est nécessaire à la délivrance du BAPD par l'autorité compétente.

VALIDATION ET SIGNATURES**Pour l'organisme de formation**Nom : NGUYEN AlexisFait à : Marck 62730Le : 31/07/2026

Signature et cachet :

Isodrone
8 rue Jules Ferry 62281 Sangatte
contact@isodrone.com
850950510 RCS Boulogne/mer

Le télépilote bénéficiaireNom : COLOMBIERFait à : MARCKLe : 31/07/2026

Signature et cachet :

IMPORTANT — Ce document atteste uniquement la réalisation de la formation pratique. Il ne constitue ni un BAPD, ni une autorisation de vol. Le BAPD est délivré par l'autorité compétente après déclaration du télépilote, détention d'une attestation OPEN A1/A3 valide et réussite de l'examen OPEN A2.

ANNEXE — TRAÇABILITÉ DES EXERCICES PRATIQUES

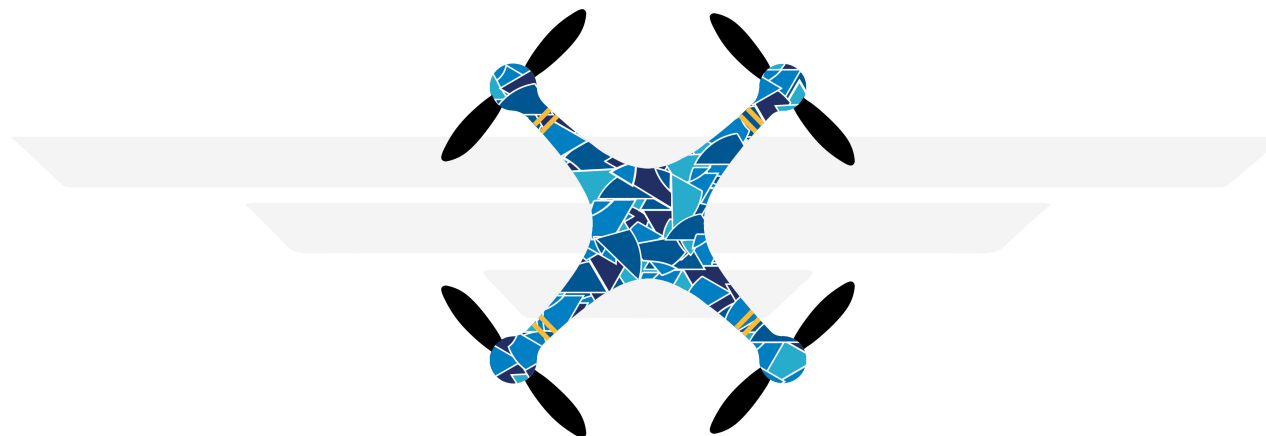
Formation pratique préparatoire à OPEN A2

Cette grille permet à l'organisme de conserver une preuve des séquences effectivement réalisées. Elle ne transforme pas la formation pratique A2, qui demeure déclarative, en examen pratique réglementaire.

Domaine	Exercices et points abordés	Réalisation
1. Préparation de l'opération	• Objectif de mission, zone d'évolution et volume de vol • Recherche des restrictions et zones géographiques UAS • Identification des obstacles et des personnes non impliquées • Analyse météo et compatibilité avec les limites du constructeur • Choix de l'UAS, de la charge utile et vérification du manuel	☒ Réalisé ☐ À renforcer ☐ Non réalisé
2. Préparation du vol	• Inspection générale de l'UAS, hélices, fixations et charge utile • Vérification batteries, logiciels, calibrations et paramétrage RTH • Mise à jour de la géovigilance et contrôle de l'identification à distance • Définition des limites d'altitude, distance et zone de sécurité • Briefing, environnement, aérologie et décision GO / NO GO	☒ Réalisé ☐ À renforcer ☐ Non réalisé
3. Pilotage normal	• Mise en route, décollage et stabilisation • Vol stationnaire dans différentes orientations • Trajectoires rectilignes, carrés, cercles et huit • Gestion de l'altitude, de la distance et de la vitesse • Approche, atterrissage de précision et arrêt sécurisé	☒ Réalisé ☐ À renforcer ☐ Non réalisé
4. Automatismes	• Utilisation appropriée des modes automatiques disponibles • Reprise en main et interruption d'un automatisme • Déclenchement et contrôle du retour au point de départ (RTH) • Vérification des limites et biais des aides au pilotage	☒ Réalisé ☐ À renforcer ☐ Non réalisé
5. Situations anormales	• Réaction à une alerte batterie et décision d'atterrissage • Perte ou dégradation de la liaison de commande • Dégradation GNSS / compas ou comportement inattendu • Intrusion d'une personne, d'un véhicule ou d'un aéronef habité • Atterrissage de précaution et procédure d'urgence simulée	☒ Réalisé ☐ À renforcer ☐ Non réalisé
6. Après-vol	• Mise en sécurité de l'UAS et contrôle de son état • Analyse des événements et anomalies rencontrés • Traçabilité du vol et besoins de maintenance • Protection des données, respect de la vie privée et signalement	☒ Réalisé ☐ À renforcer ☐ Non réalisé
7. Comportement du télépilote	• Maintien permanent de la maîtrise de l'aéronef • Précision et fluidité des manœuvres • Jugement, anticipation, conscience de la situation et discipline aéronautique • Application des connaissances théoriques et des limites opérationnelles	☒ Réalisé ☐ À renforcer ☐ Non réalisé

OBSERVATIONS DU FORMATEUR

Rappel réglementaire : pour exploiter en OPEN A2, le télépilote doit notamment être titulaire d'une attestation OPEN A1/A3 valide, déclarer l'achèvement de sa formation pratique et réussir l'examen complémentaire OPEN A2 afin d'obtenir le BAPD. Les conditions de l'opération, les zones géographiques UAS et les limitations de l'aéronef restent applicables à chaque vol.



A1/A3
OPEN SUB
CATEGORY

A2
OPEN SUB
CATEGORY

STS
STANDARD
SCENARIOS

Certificaat van theoriekennis voor STS

REMOTE PILOT CERTIFICATE OF THEORETICAL KNOWLEDGE FOR STS

 Voornaam (First name)

Franck

Achternaam (Last name)

COLOMBIER

Registratienummer (Identification number)

NLD-RP-x2nehuvzl5vc

Datum geldig tot (Expiration date)

30.05.2031





MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

Le certificat individuel pour l'activité

« Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »,

conformément à l'article 3 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides.

Portant le numéro de certificat : D137777

Type : Désinfectants

est

Délivré à : Franck Jacques COLOMBIER

Date de début de validité du certificat : 03/07/2026

Date de fin de validité du certificat : 03/07/2031

Fait à Paris, le 03/07/2026

Le Directeur général de la prévention
des risques

Cédric Bourillet

Le titulaire

Ce certificat est délivré sur la base des informations déclarées par le titulaire du présent certificat et validées par le centre de formation ayant dispensé la formation au titulaire. Toute déclaration fausse ou inexacte entraîne l'annulation du présent certificat et peut le cas échéant donner lieu à des poursuites judiciaires telles que prévues à l'article 441 du code pénal.